

Département
Indre et Loire

◆◆◆◆

Arrondissement
Tours

St Martin Le Beau



Date d'envoi de la convocation
09 avril 2021

Elus en exercice : 23
Présents : 20
Pouvoirs : 2
Votants : 22

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 14 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 14 avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé, au regard du contexte sanitaire lié au Covid19, salle des Closiers, sous la présidence de Monsieur Alain SCHNEL, Maire

Etaient présents : M. Alain SCHNEL, Mme Danielle BROCHARD, M. Jacques BRAULT, Mme Julie BROSSE, M. Gwendal MOULIN, Mme Christine POIRIER, M. Jean-Maurice LEBERT, Mme Joelle PINNEAU, M. Bernard GIRAUDON, M. Denis GIRAUD, Mme Isabelle PEGARD, Mme Marie PILLEBOUE, Mme Laetitia BERMELL, M. Fabien AMATHIEU (arrivé à 18h40), M. Guillaume LELANDAIS, Mme Aurore GAGNARD, M. Jean-Yves AUDIGOU, Mme Micheline GAGNER, M. Claude BUNET, Mme Angélique DELAHAYE.

Absents représentés : M. Laurent BERGER ayant donné pouvoir à Mme Danielle BROCHARD, Mme Caroline DEMAISON ayant donné pouvoir à Mme Marie PILLEBOUE

Absents non représentés : Mme Eliane PLOUZEAU

Secrétaire de séance : M. Denis GIRAUD

Diffusion

Original : Registre / Copie : Finances

DL 2021-04-14-8-6 : Budget Ville - Affectation des résultats de l'exercice 2020

Vu le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2020 du budget principal,

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal,

Vu les résultats 2020 du budget annexe Transport,

Vu le montant des restes à réaliser constatés au 31/12/2020 pour un montant total de dépenses de 415.166,89 €

Après en avoir délibéré par 19 voix pour et 3 voix contre, le conseil municipal décide :

- D'affecter les résultats 2020 de la façon suivante

Compte 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit) : 140 086,04 €

Sont comptabilisés les résultats d'investissement du budget principal (-157 001,65 €) et du budget transport (+16 915,61 €)

Compte 1068 : Affectation (excédent de fonctionnement capitalisé) : 572 168,54 €

Montant permettant de couvrir le solde déficitaire d'investissement et le solde de restes à réaliser du budget principal

Compte 002 : Excédent reporté en fonctionnement : 1 390 078,10 €

- D'inscrire ces écritures au Budget Primitif de l'exercice 2021.

Saint-Martin-le Beau, le 20 avril 2021

Pour extrait, certifié conforme

Alain SCHNEL
Maire

Certifié exécutoire
Compte tenu
De la publication le 21/04/2021
Alain SCHNEL
Maire



Accusé de réception en préfecture
037-213702251-20210414-dl2020041486-DE
Date de télétransmission : 21/04/2021
Date de réception préfecture : 21/04/2021